

19

Monsieur FAVRE Xavier, 42 ans, cheminot à Bellegarde SNCF, arrêté le 15 mars 44 à Grésin-Léry, dans sa région par la gendarmerie de COLLONGES, Dénoncé comme militant communiste.

Emmené à Collonges par les gendarmes français puis à Besançon toujours par les gendarmes français et remis aux allemands.

Il pouvait de Besançon m'écrire une fois par semaine.

Je suis allée une fois (avec mes deux filles: 12 ans et 9 ans) en train pour Dijon lui rendre visite: une dizaine de minutes à travers deux guilles sous double surveillance policière, allemande et française. Je suis rentrée difficilement à la prison (en menaçant de me jeter dans le Doubs avec mes deux filles si l'on ne m'y autorisait pas). C'est la préfecture qui m'avait peut-être autorisée la visite, mais je ne puis le garantir.

Mon mari m'a signalé le nom de son délateur. Il n'a pu m'indiquer ses conditions d'incarcération. J'ai pu lui remettre quelques provisions sauf les deux pots de confitures à cause du verse des flacons. Il espérait être libéré bientôt.

C'est je crois un avocat (en liberté) qui fréquentait la prison qui m'a prévenu que mon mari avait été déporté en Allemagne le 23 juin 44 (arrivé le 26 juin) à DACHAU. Il a pu envoyer une seule lettre à une de ses cousines de Lussac dont j'ai eu connaissance au printemps 45 seulement.

J'ai appris sa mort par un de ses camarades de déportation (CAZAUX et moi de MONTREAL) le 3-4 au printemps 1946. Il est décédé le 3-11-44 et a été incinéré. Ses cendres ont été ramenées par le ministère. L'urne avait été retrouvée en fosse commune à NÜRNBERG. J'ignore les conditions de sa mort.

Madame Faure Clarisse

Grésin-Léry  
01 200. BELLEGARDE-